

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU
DESENCLAVEMENT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE NATIONALE DE
L'AVIATION CIVILE



REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

1000274
LETTRE CIRCULAIRE N° /ANAC/DG/DSA

A l'intention des exploitants des aéroports du Mali

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions des Règlements Aéronautiques du Mali (RAM 07 parties 1, 2 et 3) et documents connexes de l'OACI, le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile met à la disposition des exploitants des aéroports du Mali l'édition 01 des Guides suivants :

- Guide d'élaboration du Manuel d'Aérodrome ;
- Guide d'élaboration d'une étude d'impact sur la sécurité aéroportuaire ;
- Guide technique pour l'élaboration d'une étude aéronautique pour une dérogation ;
- Guide technique pour l'utilisation d'une chaussée par un aéronef dont l'ACN est supérieur au PCN de l'aérodrome utilisé ;
- Guide sur les caractéristiques de frottement des pistes en dur, mouillées.

Tout comme les Règlements Aéronautiques du Mali, ces présents Guides sont disponibles sur le site web de l'ANAC à l'adresse suivante : www.anac-mali.org

Bamako, le 23 OCT 2014

Le Directeur Général,



Issa Saley MAIGA

Ampliations :

- METD/PCA.....2
- Toutes Directions ANAC.....4
- Services DSA/DDI.....5
- Bureaux DSA/DDI.....12
- ADM/ASAM-SA.....2
- ASECNA (Représentation, Délégation)...2
- Armée de l'air.....1
- Autres Exploitants.....20